



PUSEY INFO

AVRIL 2002 - N° 5

SECURITE SUR LES TROTTOIRS

D'importantes dégradations ayant été constatées sur les trottoirs de la Commune, après rénovation et réfection de ces derniers, le Conseil Municipal s'est prononcé sur l'application ferme de **l'arrêté municipal interdisant le stationnement sur les trottoirs**. De nombreux habitants se plaignent de ne pouvoir les utiliser. Pensez aux personnes handicapées qui doivent circuler sur les trottoirs et aux mamans avec leurs poussettes. Dorénavant, les contrevenants seront verbalisés par la gendarmerie ou le garde-champêtre.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Cette année encore, les orientations budgétaires votées récemment par le Conseil Municipal (en terme d'investissement) sont très largement associés aux travaux d'amélioration, de protection et d'embellissement de notre environnement. La « rigueur » de la gestion communale nous a permis de dégager à la clôture de l'exercice un excédent qui, cumulé aux exercices précédents, permet d'avoir en trésorerie 163.000 €uros.

AMELIORATION : D'importants travaux de voirie sont prévus, pour ne citer que la réfection du Chemin des Perches et du Chemin de Germiny, la rue des Bleuets, la rue des Chenevières et la Charrière Tillot, l'agrandissement du cimetière.

PROTECTION : D'une part s'agissant de la lutte contre les inondations et malgré les contraintes administratives (étude imposée par l'Agence de l'Eau, DIREN, Etat,...) ; les travaux devraient intervenir prochainement et se détailler ultérieurement dans l'attente des résultats définitifs de l'étude.

Les crédits ont été budgétés pour 2002 sous réserve des conclusions définitives des études. Soyez assuré que le Conseil Municipal mettra toute son énergie dans le suivi de cette affaire.

D'autre part, mise en place concertée (des réunions de quartier seront organisées) des sens de circulation dans les lotissements, protection des chemins piétons débouchant sur voirie, amélioration des intersections dangereuses (Rue des Bleuets, Charrière Tillot) par la construction de mini-giratoires, implantation de nouvelles signalisations (sens unique, stop,...)

EMBELLISSEMENT : Projet ambitieux mais ô combien réaliste qui au travers de l'aménagement du Centre-Bourg souhaite redonner au cœur du village son véritable statut où chaque habitant aimera s'y retrouver.

UNE BONNE NOUVELLE N'ARRIVANT JAMAIS SEULE

Il est difficile de concevoir des travaux de plus de 2.022.000 €uros (13.000.000 de nos anciens Francs !!) sans subvention que ce soit la D.G.E., le Conseil Général, le Conseil Régional, la DIREN. Elles nous sont indispensables sinon nécessaires pour la réalisation de ces travaux. Certaines sont attribuées, les autres sont en attente de décisions.

LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT

La Commune a versé en 2001 à la C.C.A.V. au titre de la contribution aux frais de la Station d'Épuration et des réseaux communautaires 192.620,90 Francs (29.364,87 €uros). Pour 2002, la C.C.A.V. a décidé d'augmenter la contribution des communes d'environ 12,50 %. Le Conseil Municipal décide de ramener exceptionnellement cette hausse à 9 % pour l'année 2002. (Taxe fixe 31,50 €uros et 0,25 €uros par m³d'eau consommée en 2001)

PUSEY ACTI-SPORT

Les beaux jours arrivent. C'est le moment de goûter aux joies de la randonnée. Venez rejoindre les marcheurs de Pusey Acti-Sport qui vous guideront sur les sentiers de Haute-Saône, des Vosges et du Doubs. Vous pouvez vous procurer le programme auprès de Gérard GALLECIER au 03.84.76.47.31..

Un petit rappel concernant les autres activités de l'association qui ont lieu le mercredi à la salle polyvalente de Pusey :

- de 10 H 30 à 11 H 30 éveil pour les enfants de 3 à 9 ans ;
- de 14 H 30 à 16 H 00 multisports pour les jeunes de 8 à 14 ans ;
- de 17 H 30 à 18 H 45 et de 20 H 10 à 21 H 10 gymnastique pour les adultes.

Les personnes intéressées pourront venir pour rencontrer les animateurs, assister à une ou deux séances, pour se faire une idée en vue d'une éventuelle inscription à la rentrée en septembre.

BIBLIOTHEQUE

Des disques, des cassettes audio, des livres, des revues, des Cdrom...

C'est où ?

A la bibliothèque municipale de Pusey, 82 Rue Gustave Courtois

C'est pour qui ?

Pour vous, habitants de Pusey, un service gratuit de la municipalité.

C'est quand ?

- le mercredi : de 14 H 00 à 17 H 00
- le jeudi : de 16 H 30 à 18 H 30
- le samedi : de 14 H 00 à 16 H 00



En 2001, 520 personnes ont profité de ce service :

Elles ont emprunté 13.686 livres et revues
2.162 CD musicaux
133 cassettes audio

Elles ont consulté sur place 1.171 fois les Cdrom mis à disposition.

En 2001, 5 classes du regroupement ont fréquenté régulièrement la bibliothèque et ont reçu en dépôt plus de 300 livres.

En 2001, 31 enfants ont fréquenté « l'heure du conte », le mercredi de 10 H 30 à midi.

Vous aussi, venez visiter les lieux, emmenez vos enfants ou petits-enfants...

Emprunter n'est pas obligatoire !

... employées et bénévoles seront heureux de vous accueillir...

d'autant plus que 2.500 livres nouveaux ont été apportés le 11 mars par le Bibliobus de la Médiathèque Départementale de prêt.

A.S. PUSEY

L'A.S. Pusey est composé :

- d'un bureau qui comporte :
 - o 1 Président d'honneur : Monsieur VUILLEMOT Gaston
 - o 1 Président : Monsieur TERRASSON Jean-Jacques
 - o 1 Secrétaire : Monsieur FELIO Frédéric
 - o 1 Trésorier : Monsieur TERRASSON Michel



de 2 équipes « SENIORS » (32 joueurs) :

- o « A » entraînée par Monsieur ODRION Emmanuel
 - o « B » entraînée par Monsieur TERRASSON Michel
- d'une équipe « 13 ans » (14 joueurs) entraînée par Monsieur MOREY Patrick
 - d'une équipe « Benjamins » (12 joueurs) entraînée par Monsieur FELIO Frédéric
 - d'une équipe « Débutants » (14 joueurs) entraînée par Monsieur TERRASSON Jean-Jacques

Notre équipe fanion « A » qui prétend jouer la montée se classe 2^{ème} dans le Championnat pour le moment.

L'équipe « B », quand à elle, se classe 8^{ème} sur 12.

Les « 13 ans » et les « Benjamins » sont 2^{ème} de leur groupe.

Quant à nos « Débutants » qui sont l'avenir du club, ils participent à des plateaux sur différents terrains de Haute-Saône.

Nous tenons aussi à remercier Monsieur LOIGEROT Albert pour son travail sur le terrain (fabrication et pose des abris pour les joueurs, traçage du terrain tous les samedis et divers travaux autour du stade et des vestiaires).

Pour conclure, nous remercions tous les dirigeants, supporters et sponsors pour leurs soutiens.

CLUB DES AINES

Après 20 années passées au service du « Club des aînés », en tant que Présidente, Madame Marie ATHEY a souhaité passer le relais à Madame VERZEROLI. Le Conseil Municipal adresse ses chaleureux remerciements à Madame ATHEY pour le travail accompli et souhaite bonne chance à la nouvelle élue.

ETAT CIVIL 2002

☒ Naissances :

- | | |
|-------------------------------|--------------------|
| * Mathias, Jean-Marie THOMAS | le 12 janvier 2002 |
| * Julie, Cyrille AUBERT | le 16 février 2002 |
| * Benoît, Louis, André MEUDRE | le 08 mars 2002 |
| * Lilya-Nada KHELID | le 08 mars 2002 |
| * Elsa, Léa THIEBAUD | le 12 avril 2002 |

☒ Mariages :

- Mademoiselle MAIRET Cécile et Monsieur THIEBAUD Rémy
le 09 février 2002
- Madame MORANNE Magali et Monsieur DESBRANCHES Jarvis
le 06 avril 2002

☒ Décès :

- Madame ABRANT Liliane nous a quitté le 09 janvier 2002
- Madame MONNIN Suzanne nous a quitté le 10 avril 2002

LE CARNAVAL DE L'ECOLE

Les enfants du R.P.I. ont promené avec joie et fierté Monsieur CARNAVAL dans les rues de Pusey le 23 Mars 2002.

Le soleil était au rendez-vous pour accompagner cette joyeuse équipe qui a terminé son périple dans la cour de l'école autour d'un copieux goûter.